

L'inscription ne peut être faite que par une personne exerçant l'autorité parentale (parent ou responsable légal).

Inscription en ligne ou sur rendez-vous, plus d'info sur paris.fr

Merci de vous munir des **ORIGINAUX et PHOTOCOPIES** des documents suivants :

VACCINS :

- Le carnet de santé comportant les vaccinations obligatoires
- ou les certificats de vaccinations OBLIGATOIRES (ils doivent préciser les dates des vaccins et comporter la signature et le cachet du médecin) ou défaut, un certificat de contre-indication.

ÉTAT CIVIL :

- Une pièce d'identité du responsable légal de l'enfant (Carte Nationale d'Identité / Passeport / carte de séjour ou de résident).
- Le livret de famille ou la copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant.

AUTORITÉ PARENTALE : (uniquement en cas de séparation, de divorce ou de domicile différent)

Produire un document établissant les conditions d'exercice de l'autorité parentale et de la garde de l'enfant :

- **Pour les couples divorcés** : Jugement de divorce ou de séparation.
- **Pour les couples non mariés** : Jugement ou à défaut l'accord écrit de l'autre parent mentionnant ses coordonnées et la copie de sa pièce d'identité.

JUSTIFICATIF DE DOMICILE :

Un justificatif de domicile de moins de 3 mois, soit :

- dernier avis d'imposition ou de non-imposition sur le revenu.
- dernier avis d'imposition pour la taxe d'habitation et la redevance audiovisuelle.
- facture de gaz ou d'électricité de moins de trois mois ou échéancier en cours.
- attestation d'assurance du domicile en cours de validité (uniquement en cas d'emménagement récent).

Pour les personnes en centre d'hébergement ou à l'hôtel :

- Une attestation d'hébergement du centre ou de l'hôtel (mentionnant depuis... à ce jour...) et la dernière quittance de l'établissement (si vous êtes à l'hôtel).

Pour les personnes hébergées :

- Tout courrier émanant d'une administration, adressé à votre nom et à l'adresse de l'hébergeant (attestation de paiement de la CAF, sécurité sociale, etc.).
- Attestation d'hébergement précisant le nom et prénom du ou des parent(s) et du ou des enfant(s) hébergés.
- Pièce d'identité de l'hébergeant.
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois concernant l'hébergeant (au choix dans la liste figurant ci-dessus).

Pour tout renseignement, veuillez contacter votre Mairie d'arrondissement :

5/7 place Armnd Carrel 75935 Paris Cedex 19 - 01 44 52 29 19